



Délibération n°577
Plateforme logistique de produits locaux
Étude

Réunion du Comité Syndical du 08 mars 2018

Convoqué le vingt-sept février deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le huit mars deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-sixième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

86^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Martine BELLEROSÉ
Monsieur Roland BLANCHET
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH

Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Jacques VIGNERON
Monsieur Daniel VOGT
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Christian SIMONET

À Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Martine FAUCHER

Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Hervé PRONONCE
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Plateforme logistique de produits locaux Étude

Monsieur le Président explique que le PETR du Grand Clermont bénéficie de financements FEDER/FNADT pour mener son opération « Accueil de nouvelles populations et détection de potentiels d'activités » sur la période septembre 2015 – août 2018 (taux de financement de 60%).

Le plan de financement prévoit des dépenses de prestations externes à hauteur de 84.500,00 € (communication, détection de potentiels d'activités et certification démarche qualité). À ce jour, 37.046,01 € ont été dépensés ou sont déjà programmés, soit 43,8% de l'enveloppe. Une partie de l'enveloppe restante pourrait être consacrée à la réalisation d'une deuxième étude de potentiel d'activités sur la création d'une plateforme logistique facilitant l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective, restaurants et/ou commerces de détails. Le développement d'une agriculture de proximité avait été identifié dans la candidature comme thématique d'étude de potentiel d'activité.

Pourquoi une plateforme logistique ?

Dans le cadre de l'élaboration du PAT, l'enjeu logistique a été souligné tant par des acteurs issus du domaine de la distribution et de la restauration collective que par des producteurs et organisations de producteurs. En effet, pour augmenter la consommation de produits locaux, sains et de qualité sur le territoire, la connexion entre les acheteurs et les fournisseurs reste essentielle et pose aujourd'hui des difficultés. Le directeur de la chambre d'agriculture a d'ailleurs souligné lors du dernier comité de pilotage que la logistique restait à l'heure actuelle un des gros freins à l'augmentation du volume des ventes en circuits-courts de proximité.

L'idée d'une plateforme logistique est ressortie des débats à plusieurs reprises pour répondre aux différentes difficultés évoquées par les acteurs :

- côté fournisseurs : multiplication des lieux de livraison pour de petites quantités, livraisons sollicitées sur des mêmes créneaux horaires mais en des lieux différents, coûts de transport élevés, difficultés d'organisation pour cumuler l'activité de production, de commercialisation et de livraison, etc. (notamment quand l'exploitant travaille seul);
- côté acheteurs : difficultés d'identification des producteurs/fournisseurs locaux, pour réceptionner plusieurs livraisons, pour trouver des producteurs en capacité de fournir des volumes suffisants et stables, etc.

Sur le territoire une plateforme logistique existe déjà et fonctionne très bien. Il s'agit d'Auvergne Bio Distribution. Mais cette structure ne travaille qu'avec des produits bios et uniquement à destination de la restauration collective. Elle ne souhaite pas élargir ses domaines d'activité. La création d'une seconde plateforme, travaillant avec des produits non labellisés « AB » semble donc répondre à un besoin identifié sur le territoire.

Au-delà de ces témoignages, il convient d'engager une étude pour déterminer les conditions de faisabilité d'une telle plateforme (analyse offre / demande locales, contraintes de mise en relation O/D) ; définir des scénarii technique, économique, financier et juridique d'une organisation logistique ; sensibiliser / mobiliser les acteurs concernés sur la création d'un tel outil et formuler des recommandations / éléments d'aide à la décision.

Financiers	Montant	Taux de cofinancement
GIP/État (FEDER/FNADT)	7.200,00 € à 15.000,00 €	60%
Fonds propres	4.800,00 € à 10.000,00 €	40%
Total	12.000,00 € à 25.000,00 €	100%

Calendrier prévisionnel :

- Lundi 12 mars : Début de la consultation
- Mardi 3 avril : Fin de la consultation
- Vendredi 27 avril : Notification du marché
- Semaine du 14 mai : Réunion technique de cadrage
- Fin juillet : COPIL de restitution

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'approuver le projet et le plan de financement prévisionnel, d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les subventions (FEDER/FNADT) et à signer tous documents liés à ce projet, d'autoriser une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement FEDER/FNADT inférieur au prévisionnel.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver l'étude relative à la création d'une plateforme logistique de produits locaux telle que présentée par Monsieur le Président ;**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette étude et à la sollicitation de financements relatifs à ce projet ;**
- **D'autoriser une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement FEDER/FNADT inférieur au prévisionnel ;**
- **dit que les crédits seront prévus au budget primitif de l'exercice 2018.**

À Clermont-Ferrand, vendredi 16 mars 2018.

**Dominique ADENOT,
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20180308-577-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2018
Publication : 23/03/2018